

# L'actualité du

# MILITANT

LE MILITANT | n° **504**  
| 17 décembre 2025 |

## des industries chimiques

### SOMMAIRE

**Une :** Droits et libertés – Orga et Vie syndicale / Compte rendu du CEF du 9 décembre 2025 **p.2** / Faire des salaires le centre de gravité de nos luttes ! **p.3** / Tract : "Champagne pour les patrons, sueur pour les travailleurs : le 21 janvier, tous à Bercy ! **p.4**

#### l'agenda



**7-8 janvier :**

Assemblée générale  
syndicats FNIC CGT  
Négoce et prestations de  
services dans les domaines  
du médico-technique

**19-20 janvier :**

CEF

**21 janvier :**

Mobilisation Paris-Bercy

**11 mars :**

Journée d'étude  
"Maladies d'origine  
professionnelle"

**31 mars-3 avril :**

Coloq. Industries et  
services de santé

#### Droits et libertés

### **Victoire ouvrière face au déni patronal : la reconnaissance du choc psychologique comme accident du travail**

Cette décision de la Cour d'appel de Lyon du 9 septembre 2025 (RG n° 22/06512) établit un nouveau point d'appui pour la classe ouvrière contre la volonté patronale d'occulter la réalité. La justice reconnaît qu'une simple altercation verbale avec un supérieur hiérarchique, même sans violence physique ni comportement anormal, et même si l'employeur prétend qu'il ne s'agissait que d'une discussion professionnelle ordinaire, peut être qualifiée d'accident du travail dès lors qu'elle a provoqué une lésion psychologique constatée.

Face aux offensives patronales visant à normaliser la souffrance et imposer l'omerta sous prétexte de routine managériale, la Cour d'appel démontre que l'événement soudain, survenu dans l'exercice du travail, fonde la présomption d'imputabilité. Aucun discours visant à banaliser la domination hiérarchique ne saurait maquiller la violence du traumatisme vécu par les prolétaires.

**Cette victoire démontre que seule  
l'organisation collective des travailleurs  
et l'intensification du rapport de force  
contre le patronat permettent de  
transformer le droit en outil de conquête,  
d'imposer la reconnaissance des violences  
psychologiques managériales et d'arracher  
la dignité ouvrière à la brutalité du capital.**

#### Orga et vie syndicale

### **4<sup>ème</sup> année consécutive de progression de nos syndiqués**

Après l'arrêt des déclarations des cotisations 2024, au 30 novembre 2025, nous pouvons confirmer la tendance à l'augmentation du nombre de syndiqués à la FNIC-CGT.

En effet, l'année 2024 sera la quatrième année consécutive de progression de nos effectifs. Ce sont 165 syndiqués de plus en 2024 par rapport à 2023 ! Sur quatre années, cela représente 828 syndiqués en plus au total. Ce qui fait une progression de 4 %.

**Il faut donc continuer à multiplier les luttes dans nos syndicats, puisqu'on le sait : la lutte, la grève et les mobilisations sont les seuls véritables leviers pour massifier la CGT et faire de notre syndicat un moteur de la lutte de classes pour gagner contre nos exploiters.**

#### Les chiffres

**Pour un salaire de 2 000 euros, il aurait fallu commencer à travailler sous le règne de François 1<sup>er</sup> pour gagner l'équivalent d'un an de salaire de Patrick Pouyanné, PDG de Total ; et depuis l'annexion du Congo par la Belgique pour Menegaux, PDG de Michelin.**

**Pour accéder à la fortune actuelle de Françoise Bettencourt, propriétaire de L'Oréal, nous aurions dû, toujours avec un salaire de 2 000 euros, commencer à travailler dès avant le début de l'Humanité...**

#### Réunions de branches

08/01 Chimie : CPNCTHS

08/01 Pétrole : RPPO RPPC

14/01 Caoutchouc : CPPNI

14/01 Chimie : CPPNI

15/01 Pétrole : CPP + GTPA

15/01 Industrie Pharma : CPPNI

21/01 Caoutchouc : CPPNI

29/01 Répartition pharma : CMPPNI

10/02 Industrie Pharma : CPNEIS

19/02 Industrie Pharma : CPPNI



L'actualité du MILITANT des industries chimiques est une publication de la FNIC (Fédération Nationale des Industries Chimiques)

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil cedex

Tél. : 01 84 21 33 00 / [www.fnic-cgt.fr](http://www.fnic-cgt.fr) / e-mail : [contact@fnic-cgt.fr](mailto:contact@fnic-cgt.fr)

Directeur de publication : Serge Allègre

Bimensuel - 1,06 euro

ISSN : 1762-4991 - N° de CPPAP : 1025 S 06566

Imprimé par nos soins

## Actualité fédérale

# COMPTE-RENDU DU CEF DU 9 DÉCEMBRE 2025

### ➤ SITUATION INTERNATIONALE

Depuis le déploiement du fameux « plan de paix » le 10 octobre et du soi-disant cessez-le-feu, l'État d'Israël tue toujours à Gaza (plus de 300 morts et 1 000 blessés) continue la colonisation en Cisjordanie et sur le plateau du Golan à la frontière avec la Syrie et mitraille encore au Liban, en toute impunité. L'aide humanitaire délivrée au compte-goutte arrive très difficilement.

Au Venezuela, Trump a déployé un porte-avions au large du Venezuela et ordonné le bombardement de bateaux (une vingtaine depuis septembre) dans la mer des Caraïbes, tuant leurs occupants aussitôt qualifiés de narcotrafiquants.

En France, comme en Allemagne d'ailleurs, un chef de l'état-major peut se permettre d'annoncer sur BFM TV qu'il faudrait nous préparer "à perdre nos enfants". L'annonce de la remise en place d'un service militaire par le président Macron deux jours après la déclaration de son chef d'état-major ne fait que confirmer l'embrigadement programmée de la population.

Pas une semaine sans entendre parler de fermetures, de restructurations alors que nos usines font des centaines, des millions voire des milliards d'euros de bénéfices et avec cela, il faudrait accompagner ces fermetures avec des accords de performances nous réduisant aux esclaves d'antan.

**Les membre de la CEF ont pris la décision de mettre en place un grand rassemblement le 21 janvier 2026 devant le ministère de l'Économie et de l'Industrie à Bercy pour la défense de nos salaires et de l'emploi. La direction fédérale a décidé de mettre tous les moyens à la réussite.**

### ➤ ORGA / RENFORCEMENT

À la clôture de l'exercice, le nombre d'adhérents pour la FNIC en 2024 est de 21 711, c'est 165 de plus qu'en 2023, en revanche, nous avons entrés, en 2025, 63 % des FNI vis-à-vis de 2024, pour les timbres 2025 on tombe à 46 % en comparaison de 2024 !

### ➤ 54<sup>ème</sup> CONGRÈS

Toutes les réunions de pré-mandatement ont eu lieu. La fiche de mandatement sera envoyée aux syndicats ciblés, qui devront la faire valider par leurs UD et la renvoyer à la Fédération avant le 31 janvier 2026.

### ➤ COLLOQUE

Le colloque international des industries services et santé aura lieu du 31 mars au 3 avril 2025 au Village vacances Miléade de Guéthary, 680 chemin du trinquet, 64210 Guéthary. Toutes nos branches sont invitées à participer à ce colloque.

### ➤ POINT FORMATION

Ont eu lieu :

- une formation niveau 1 à Rouen avec 8 camarades.
- une formation CSE du 17 au 21 novembre avec 8 camarades.
- une formation DS avec 23 camarades le 27 novembre .

Le catalogue formation 2026 est disponible sur le site de la Fédération.

## FAIRE DES SALAIRES LE CENTRE DE GRAVITÉ DE NOS LUTTES !

# REMETTRE LA REVENDICATION DE L'ÉCHELLE MOBILE DES SALAIRES DANS NOS BATAILLES QUOTIDIENNES !

**V**oilà plus d'un siècle que « l'échelle mobile » des salaires est revendiquée par le mouvement ouvrier ! En deux mots, en quoi cela consiste ? Nos salaires suivent de manière automatique lorsque l'inflation est en hausse. Cela pourrait paraître naturel, pour autant, aujourd'hui, si les prix à la consommation prennent disons 5 % nos salaires, eux, restent figés. Dans les faits, cela se traduit par une baisse réelle de nos revenus puisqu'avec le même montant nous pouvons acheter 5 % de choses en moins (par les choses nous parlons même de l'élémentaire, comme la nourriture). Et cela s'est aggravé de façon dramatique depuis 2022 où l'inflation a explosé et alors que nos salaires eux, ont stagné, pour la plupart d'entre nous.

La revendication d'une échelle mobile des salaires revient à ce que si l'inflation est à 5 %, nos salaires augmentent automatiquement de 5 %. Sans pour autant s'interdire par la lutte d'aller chercher plus, mais, du moins, cela permet de faire face aux explosions des prix. **Il nous faudra absolument gagner cette échelle mobile des salaires avec le calcul de cette même inflation par un organisme géré par les salariés et en y incluant les revenus parallèles (retraites, privés d'emplois, etc.).**

Cela étant, gagner cette avancée majeure ne se fera pas sans une lutte à la hauteur de ce qu'elle représente. Il est clair que sans un mouvement général de notre camp, par la grève, la mobilisation, nos exploitateurs ne lâcheront pas cette avancée qui les contraindrait à systématiquement revoir nos salaires à la hausse... Idem pour l'Etat, qu'importe sa politique, qui reste le plus grand employeur du pays !

Pour autant, la CGT a déjà démontré par le passé sa capacité à rendre concret ce qui paraissait inimaginable car elle a su être systématiquement motrice des luttes les plus exemplaires.

Et même si aujourd'hui le fleuve de la lutte n'est ni en crue, ni tumultueux, nous avons plus que jamais besoin d'être tous mobilisés face aux offensives incessantes de nos exploitateurs. Il s'agit donc pour tous nos syndicats de reprendre en main la question des salaires, mère des batailles, pour, premièrement, se battre dans nos entreprises pour les augmenter, et de lier nos luttes tous ensemble pour dépasser le cadre étriqué de nos boîtes afin d'amener sur une confrontation nationale : l'échelle mobile des salaires pour tous et maintenant !



p.4 Tract "clefs en main" à diffuser massivement



FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES **CGT**  
CHIMIE (0044) . PHARMACIE INDUSTRIE (0176) . RÉPARTITION PHARMACEUTIQUE (1621) . FABRICATION PHARMACEUTIQUE À FAÇON (1555) . OFFICINES (1996) . LBM (0959) . PÉTROLE (1388) . CAOUTCHOUC (0045) . PLASTURGIE (0292) . INDUSTRIES ET SERVICES NAUTIQUES (3236) . NÉGOCE & PRESTATIONS DE SERVICES DANS LES DOMAINES MÉDICOTECHNIQUES (1982)



# CHAMPAGNE POUR LES PATRONS, SUEUR POUR LES TRAVAILLEURS : **LE 21 JANVIER, TOUS À BERCY !**

Chaque fin d'année, la bourgeoisie repeint la réalité en rose : "trêve", "magie de Noël", "temps de famille", autant de fioritures destinées à enfouir la lutte des classes sous les guirlandes. Pendant que le pays somnole, les profits, eux, continuent de tourner : usines, entrepôts, commerces, plateformes fonctionnent à plein régime pour engraisser les actionnaires.

Derrière les vitrines illuminées, ce sont des millions de travailleuses et travailleurs qui portent la machine : horaires brisés, week-ends sacrifiés, nuits explosées, vies piétinées. Sous les bulles de champagne patronales se cachent la fatigue nerveuse, les lombaires HS et la sueur de notre camp. Voilà la vérité.

## La précarité, matraque du capital

Les chiffres claquent comme une gifle : plus de 5,3 millions de CDD prennent fin sur un seul trimestre, plus de 88 % des ruptures de contrats dans le privé concernent l'intérim ou le CDD. En quarante ans, la précarité a doublé : 16 % des salariés vivent sous un statut instable, suspendus à un contrat qui peut s'éteindre du jour au lendemain.

Les fêtes, les vacances, les soldes servent de prétexte pour inonder le marché de toute une armée de contrats courts, "d'accroissement temporaire d'activité". On te prend pour un mois, on t'écrase, on t'use, puis on te jette le 2 janvier comme un emballage vide. Ce n'est pas une dérive : c'est la matraque du capital, une précarité organisée pour garder notre camp sur la brèche, vulnérable à chaque fin de mois.

Même quand l'emploi global tient, la part des contrats à durée limitée reste vissée autour de 9,5 % de l'emploi salarié, le décor est planté : le CDI reste une porte blindée : le patron verrouille, les travailleurs attendent dans l'entrebâillement, prisonniers de la précarité.

## Transformer les fêtes en école de conscience

Parce que le combat ne connaît ni pause ni saison, les fêtes doivent devenir un moment où la conscience de classe se réveille sous les paillettes. Sous leurs slogans de "plaisir" et de "magie", la publicité déverse son poison, les rayons explosent de marchandises, mais les salaires stagnent.

Une image résume tout : chariots qui débordent, portefeuilles qui saignent.

Rappeler que les congés payés ne sont pas un présent du patron mais une conquête arrachée par la grève de masse, héritée des combats ouvriers de 1936, c'est déjà fissurer le décor. Autour des tables, dans les salons et jusque sur les parkings, les discussions sur les plannings pourris, les primes volées ou les CDD en chaîne doivent devenir des assemblées informelles : on nomme ce que le système veut étouffer et on relie les injustices individuelles à l'offensive d'ensemble du capital.

Chaque fiche de paie amputée, chaque CDD répété, chaque poste supprimé forme une pièce d'un même puzzle : un système qui se nourrit de notre exploitation, tel un vampire accroché au cou de la classe ouvrière. Tant qu'on ne lui arrache pas les crocs, il continue de mordre.

## 21 janvier à Bercy : faire payer le capital

**La FNIC-CGT appelle à un grand rassemblement national à Paris-Bercy le 21 janvier, à 10h30 devant le ministère de l'Industrie et des Finances,**

**pour nos salaires, pour nos emplois, et pour en finir avec la précarité qui broie notre camp. À la classe ouvrière de montrer qu'elle ne reculera plus, qu'elle avance, poing fermé, pour le droit à un emploi stable pour toutes et tous et des salaires enfin dignes de notre travail.**

**Que la colère des ateliers, des entrepôts, des laboratoires et des stations-service résonne dans la rue !**

**C'est ensemble, dans la solidarité et l'organisation de la lutte, que nous imposerons la fin des contrats jetables, la sécurité de l'emploi, des salaires décents, et les victoires. ■**